

Professeure : Cléo Mathieu

Courriel : cleo.mathieu@gmail.com

Heures de bureau : les jeudis de 12h à 12h45, et de 16h15 à 17h, ou sur rendez-vous

Bureau : Ferrier 470

A. Description du cours

Ce cours est destiné aux étudiant.e.s avancé.e.s qui veulent enrichir et perfectionner leur expression écrite pour atteindre le niveau de compétence requis pour suivre un programme au département des littératures de langue française, de traduction et de création. L'étudiant.e pourra consolider ses acquis et développer sa compétence écrite dans un contexte d'étude des techniques et des procédés stylistiques utilisés pour divers types de rédactions à vocation sociale, professionnelle et littéraire. L'étudiant.e pourra produire différents types de textes adaptés à ce niveau : lettre (de demande d'emploi), texte argumentatif (suite du FRSL 445), compte rendu critique de roman, nouvelles, etc. Pour ce faire, l'accent sera mis sur le perfectionnement du style, en fonction du type de texte et du destinataire, l'enrichissement lexical (expressions idiomatiques, anglicismes, faux-amis) et une révision des points de grammaire identifiés dans le groupe afin de répondre à des besoins différenciés.

Préalables

Compréhension orale :	L'étudiant.e n'a pas vraiment de problème de compréhension.
Production orale :	Il-elle parle couramment et a recours à des paraphrases pour combler ses lacunes.
Vocabulaire :	Il-elle communique bien dans la vie de tous les jours. Communiquer à un niveau plus soutenu demande un vocabulaire plus riche que le sien.
Compréhension écrite :	Il-elle peut comprendre des textes de niveau courant (ex. : des revues non spécialisées).
Production écrite :	Il-elle emploie un style simple et souvent répétitif. Sa syntaxe est assez correcte mais il confond parfois la langue parlée et la langue écrite. Il-elle ne cherche pas à produire un effet sur le-la destinataire de ses écrits.
Grammaire :	Il-elle connaît la grammaire mais hésite encore quand il s'agit de la concordance des temps, des pronoms relatifs et des accords dans la phrase complexe.
Adaptabilité sociale et culturelle :	Il-elle a vécu au Québec, a travaillé en français, a des parents ou des amis francophones.

B. Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être capable de :

Compréhension écrite :	mieux comprendre l'organisation et l'articulation d'un texte, en saisissant rapidement les idées principales, le ton et les effets stylistiques.
Production écrite :	produire des textes de genres divers : professionnel, argumentatif, épistolaire (lettres) ou littéraire simple; rédiger des paragraphes plus structurés, plus cohérents; produire un effet sur le-la destinataire de ses écrits.
Grammaire :	appliquer les règles de l'orthographe grammaticale (accords), et de la concordance des temps; comprendre certaines différences entre les systèmes de l'anglais et du français par exemple.
Vocabulaire :	apprécier et employer un vocabulaire plus riche, plus précis et plus nuancé; éviter les anglicismes et utiliser le niveau de langue approprié.
Adaptabilité sociale et culturelle :	mieux comprendre la réalité sociopolitique et culturelle du Québec.

C. Format du cours et participation

Les étudiant.e.s devront **s'impliquer**. Pour profiter de ce cours, ils-elles devront participer au maximum par leur présence, leur prise de responsabilité face à leurs besoins, les forces et leurs faiblesses, et leur désir de collaboration **pendant les activités en classe**. La collaboration entre les pairs est un élément essentiel de ce cours.

Exemples d'activités individuelles et collaboratives pendant les cours :

- Lire des articles et des textes choisis, les analyser et les comparer;
- Réviser et pratiquer certains points de grammaire;
- Proposer des idées, composer des phrases, des paragraphes, fournir des exemples;
- Évaluer, corriger et améliorer des passages choisis dans les travaux des pairs;
- Discuter sur des aspects langagiers et non langagiers, observer, analyser et déduire;
- Écrire des dictées contextualisées (en lien avec la thématique et les objectifs linguistiques);
- Créer de courts textes littéraires originaux;
- Apprécier les travaux des pairs et y réagir;
- Répondre à des exercices, des questionnaires et des sondages.

Les étudiant.e.s devront aussi **s'engager dans des activités hors classe** : documents et articles à lire, questionnaires à remplir, reportages à visionner, exercices de grammaire et de vocabulaire, forum de discussion, rédaction, etc. en guise de **préparation aux activités de classe ou de leur prolongement**. Les étudiant.e.s devront également **participer à des activités étudiantes** organisées par le Centre d'enseignement du français.

D. Évaluation

Évaluations	Poids	Format
Tâche 1 - Dossier de candidature <i>(Travail individuel)</i>	15 %	myCourses – Travaux À la maison
Tâche 2 - Réponse à une chronique <i>(Travail individuel)</i>	15 %	myCourses – Travaux En classe
Tâche 3 - Pétition <i>(Travail collaboratif)</i>	15 %	myCourses – Travaux Préparation en classe
Tâche 4 - Compte rendu critique de lecture <i>(Travail individuel)</i>	15 %	myCourses – Travaux À la maison
2 tests linguistiques	30 % (15 % chacun)	Papier En classe
Participation et travail continu <i>Activités étudiantes (2 %)</i> <i>Journal réflexif (4 %)</i> <i>Participation, présence régulière (4 %)</i>	10 %	

E. Matériel requis

L'achat de l'ouvrage *Alys Robi a été formidable*, par Chantal Ringuet est obligatoire (au format [PDF](#), [ePub](#) ou [papier](#)). Le reste du matériel sera disponible dans myCourses et sera actualisé au fil de la session. Des liens seront proposés.

F. Communication

Je réponds à mes courriels sous 48 heures, et ce, du lundi au vendredi. Les informations importantes sont communiquées par le biais des annonces sur la page d'accueil de notre myCourses et/ou par courriel.

L'Université McGill exige que les étudiant.e.s communiquent avec leurs professeur.e.s avec leur courriel étudiant name.lastname@mail.mcgill.ca.

G. Gestion de classe et politiques

PARTICIPATION, ENGAGEMENT ET ÉVALUATION

- La participation est évaluée sur **la préparation et les progrès réalisés** et non sur la simple présence en classe.
- Les étudiant.e.s sont responsables de respecter l'horaire qui leur a été fourni au début du semestre et de noter tous les changements qui aient pu survenir. En cas d'absence, iels sont responsables de se tenir au courant du travail à faire et d'obtenir le matériel nécessaire distribué par la professeure ou disponible dans myCourses.

- Les étudiant.e.s se doivent de respecter les échéances. Il n'y aura aucune reprise de tests ou de présentations sauf en cas de force majeure et sur **présentation d'un certificat médical. En cas de problème, les étudiant.e.s se doivent de contacter leur professeure AVANT l'examen ou AVANT de rendre leur travail.**
- Aucune possibilité de travail additionnel en vue d'améliorer la note finale. Aucune pression pour un changement de note ne sera acceptée.
- **Tout travail effectué à la maison, ne respectant les consignes et rédigé au-delà des capacités de l'étudiant.e, ne reflétant pas ses compétences réelles ne sera pas corrigé, pourra entraîner une enquête du *Disciplinary officer of the Faculty of arts* et résulter en l'obtention d'un 0. Les travaux pourront être soumis à un logiciel de correspondance de texte (anti-plagiat).**

TRANSFERTS DE NIVEAU

Le département se réserve le droit de transférer un.e étudiant.e dans un cours de langue d'un niveau plus avancé ou d'un niveau inférieur s'il appert que le cours de langue dans lequel cet.te étudiant.e s'est inscrit.e ne correspond pas à son niveau de connaissance du français.

PÉRIODE D'AJOUT OU D'ABANDON

Les étudiant.e.s qui s'inscrivent à un cours de langue durant la période d'ajout ou d'abandon de cours (après le début des cours) sont responsables de rattraper les devoirs et examens manqués. Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de rattraper le travail manqué durant la période d'ajout ou d'abandon de cours. Toute demande de reprise doit être formulée au plus tard 10 jours après l'inscription au cours.

LANGUE DE SOUMISSION DES TRAVAUX

Conformément à la Charte des droits de l'étudiant de l'Université McGill, chaque étudiant a le droit de soumettre en français ou en anglais tout travail écrit devant être noté, **sauf dans le cas des cours dont l'un des objets est la maîtrise d'une langue.**

PÔLE BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT

En tant que professeure de ce cours, je m'efforce de fournir un environnement d'apprentissage inclusif. Toutefois, si vous rencontrez des obstacles dans votre apprentissage dans ce cours, n'hésitez pas à en discuter avec moi et le Service étudiant d'accessibilité et d'aide à la réussite (SA&A), 514-398-6009.

H. Intégrité académique

McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiant.e.s de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le [Code de conduite de l'étudiant et des procédures disciplinaires](#) (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [guide pour l'honnêteté académique de McGill](#)).

Dans les travaux oraux ou écrits, les dictées, les traductions, les essais, les présentations orales ou écrites, les résumés, les projets, les thèses, les rapports de recherche, etc. :

Qu'est-ce qui n'est pas accepté ?

- Copier ou soumettre tout travail académique qui a été produit par un autre étudiant ou une autre personne (en tout ou en partie). Permettre à un autre étudiant ou à toute autre personne de fournir des réponses ou de corriger votre travail.
- Permettre à une personne-ressource (locuteur natif, professeur de langue, moniteur, tuteur, étudiant avancé) de produire ou corriger votre travail, traduire des textes écrits vers ou depuis la langue cible ou interpréter/expliciter des exercices de compréhension orale pour vous.
- Remettre un travail écrit ou préparer un travail oral largement inspiré ou copié du travail d'autrui sans clairement mentionner les sources (livres, articles, essais, notes de cours, films, programmes radio, documents audio, Web, etc.) et montrer l'étendue de l'emprunt.
- Présenter pour la notation de tout travail académique (oral ou écrit) pour lequel vous avez déjà reçu des crédits académiques ou présenter le même travail pour la notation plus d'une fois.
- **Utiliser un logiciel de traduction ou des sites Web tels que Google Translate pour rédiger une évaluation.**

Qu'est-ce qui est acceptable ou recommandé ?

- Consulter des personnes-ressources pour des explications, mais sans recevoir de réponses ou de corrections pour le travail à soumettre.
- Mettre en pratique des compétences linguistiques avec des personnes-ressources qualifiées.
- Étudier intelligemment avec d'autres étudiant.e.s.
- Partage d'informations au sein des membres de l'équipe travaillant sur un projet de groupe.
- Utiliser vos propres mots, composer vos propres phrases et utiliser des guillemets lorsque vous empruntez au travail de quelqu'un.
- Identifier les sources et documenter les informations et les idées même lorsque le matériel n'est pas directement cité.